

Une place dans la ville...



Alors qu'environ **35 000 places** de stationnement sont aménagées à Paris pour les 2 roues motorisés (1), on estime à **480 000** le nombre de **2RM** qui se déplacent chaque jour dans Paris (2) !

Les conséquences de ce manque flagrant d'emplacements sont visibles : **parkings 2 roues saturés**, stationnement « en débordement » sur les côtés ou sur une 2^{ème} ligne, stationnement entre les arbres ou le mobilier urbain... Mais ce qui est le plus visible pour les motards et scootards c'est la **verbalisation** de plus en plus fréquente des 2RM sur les trottoirs, qu'ils gênent ou non ! (+65% (3) entre 2011 et 2012 !).

Or, la situation n'est pas récente. Déjà en 2008, devant la pénurie de places de stationnement, la FFMC avait obtenu du préfet de police Gaudin une **tolérance pour le stationnement non gênant** sur les trottoirs. Une « **Charte des 2 roues motorisées à Paris** » était même élaborée avec la FFMC PPC et d'autres associations d'usagers pour être signée le 19/03/2007 par B. Delanoë afin de promouvoir ces bonnes pratiques. La FFMC propose ainsi **des solutions à la saturation des villes**, sans vouloir opposer des usagers de la route à d'autres usagers.

Dans cette logique, le bureau de la FFMC PPC a rencontré cette semaine les **équipes de campagne des 2 principales candidates** à la Mairie de Paris. Mme Kosciusko-Morizet (UMP) nous a présenté son projet pour la ville. De son côté, M. Bargeton (cabinet de Mme Hidalgo, PS) s'est engagé à **défendre auprès de la Préfecture de Paris l'application de la Charte** de 2007.

Forts de ces premières prises de position, nous allons veiller avec vous à ce qu'elles se concrétisent pendant et au-delà de la campagne actuelle !

(1) : « Nombre total estimé de places de stationnement dans Paris intra-muros », www.paris.fr 2 février 2011. (2) : OMNIL, EGT 2010 « Les déplacements des franciliens ». (3) : « Le bilan des déplacements 2012 à Paris 2012 » page 31, www.paris.fr.

A ne pas manquer

- tous les vendredis à 21h : **apéro motard** sur la place de la Bastille (ou à l'autre extrémité du canal de l'Arsenal, sur le bd Morland).
- **samedi 1^{er} février, manifestation** contre la suppression du stationnement non gênant sur les trottoirs (14 heures, esplanade du château de Vincennes).
- **jeudi 6/02** à 20h30 : réunion **plénière PPC** au 1^{er} étage du café le Falstaff, 10 place de la Bastille, 75011 Paris.
- 31/01, 1-2/02, 7-8-9/02, 14-15-16/02, 21-22-23/02, 28/02, 1-2/03 : **roulage gratuit** sur le circuit Carole.

En bref

20% des autos veulent se garer
« Aux heures de pointe, 20% des automobilistes tournent » pour se garer (20 minutes, 11 juin 2013). Il se peut que le 2RM soit une solution...

5631 motards

Ils sont 5631 à avoir bénéficié en 2013 des 26 week-ends de roulages gratuits sur le circuit Carole. Merci aux bénévoles de la FFM et de la FFMC qui ont contribué à ce succès !
→ www.circuit-carole.com

La FFMC Loisirs dans le 92

Une antenne de la FFMC Loisirs vient d'être créée dans les Hauts-de-Seine. « Les 50 en Furie » propose aux adolescents : balade accompagnée, sécurité routière (avec l'AFDM), mécanique moto... L'associe est en contact avec les clubs de prévention du 92 et des centres d'animation d'Asnières-sur-Seine. Sans publicité, elle se trouve déjà très sollicitée grâce à son expérience des « Tasses pour un Bol » et son engagement auprès de la FFMC (« ERJ »). L'association est à la recherche d'un local adapté, ainsi que d'animateurs, d'éducateurs et de mécaniciens.
→ les50enfurie@gmail.com
→ 06.63.12.92.00

750 adhérents

Vous êtes 750 à avoir adhéré à l'antenne PPC en 2013. Merci pour votre soutien et votre implication militante ! Pour représenter les 2 roues en 2014 sur Paris et la 1^{ère} couronne, pour que la FFMC reste présente au plan national et européen, votre adhésion en 2014 (39 €) compte !
→ gael.ffmc.fr